

BONNE ANNÉE 2018 !!

Bonjour à tous !

Tout d'abord... Le Collège de Médecine d'Urgence des Pays de la Loire ne résiste pas au plaisir de vous souhaiter à tous une **belle année 2018** !

Ne nous laissons pas envahir par la morosité liée aux difficultés que nous connaissons tous actuellement dans nos services respectifs. Les épidémies hivernales n'ont pas pris de vacances... contrairement aux médecins... Le résultat était prévisible, et faute d'une anticipation suffisante, nous sommes encore cette année dans la mouise ! Espérons que le printemps sera plus doux, et nous permettra de retrouver des conditions d'exercice plus satisfaisantes et de renouer avec l'accueil et la prise en charge de qualité que nous souhaitons pour tous nos patients, que ce soit au téléphone dans les SAMU ou à l'accueil des services d'urgence !

Nouvelle année...Alors quoi de neuf pour 2018 ?

- Réservez le **Judi 17 Mai 2018**, date de notre **prochaine JMUPL à Saint Florent le Vieil**. Ateliers, assemblée générale, communications libres, thème central consacré aux "

PATHOLOGIES NEUROVASCULAIRES

" : la journée promet d'être riche ! Le programme

[en cliquant ici...](#)

- Cette année, le collège soutiendra également d'autres actions de formation : journée de formation au damage control, par exemple. Voir le calendrier des événements régionaux

[en cliquant ici...](#)

- Nous accueillons dans nos services actuellement, les premières promos de DES de médecine d'urgence. C'est un tournant pour la profession, mais aussi un challenge : donner envie aux jeunes médecins de s'engager dans cette spécialité, les accompagner au mieux dans leur formation, leur permettre de poursuivre, au long court, dans cette voie, question qui nous concerne d'ailleurs tous... le CMUPL se doit d'y contribuer !

Bonne Année 2018 !!

Écrit par Dr Céline LONGO

Lundi, 08 Janvier 2018 00:00 - Mis à jour Mercredi, 06 Juin 2018 21:48

- Vous avez pu suivre lors des JMUPL l'avancement du projet ARéSA. Après l'harmonisation des logiciels de régulation des SAMU de la région, l'articulation régionale des SAMU permettra cette année l'échange d'informations de régulation pour les dossiers partagés, contribuant ainsi à faciliter le suivi des dossiers partagés de régulation.

Ensuite...Nouvelle année, nouvelles résolutions...Alors, il est temps pour vous :

- d'adhérer au CMUPL... afin de permettre à l'association de continuer à vivre, à travailler pour vous et à vous proposer ses journées de formation et d'échange au printemps et à l'automne. Occasion pour notre communauté de professionnels de l'urgence, médicaux et paramédicaux, pré-hospitalier et intra-hospitalier, d'échanger, de confronter et d'améliorer nos pratiques.

- Vous pouvez adhérer en ligne sur le site [en cliquant ici...](#)
- de proposer votre candidature lors des prochaines élections : l'association a besoin de forces vives ! Vous avez des idées, des envies, vous souhaitez vous investir...N'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice en vous candidatant pour rejoindre le conseil d'administration.

Nous espérons vous retrouver très bientôt !

Dr Céline LONGO

Présidente par intérim du CMUPL !